



LETTRE AUX PORTEURS DE PARTS DU FCPE GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE TRESORERIE

Paris, le 8 mars 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE TRESORERIE (codes AMF : 990000125939 et 990000089189).

Quels changements vont intervenir sur votre fonds GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE TRESORERIE ?

Le Conseil de Surveillance du FCPE GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE TRESORERIE a, en date du 26 novembre 2021, pris la décision de transformer votre fonds en nourricier du FCP GROUPAMA TRESORERIE, à compter du **21 avril 2022**.

A compter de cette date, votre fonds sera composé en totalité et en permanence des parts F2 du fonds maître GROUPAMA TRESORERIE et reprendra sa stratégie à l'identique. Ces 2 fonds étaient déjà gérés par la même équipe de gestion.

Le but de cette nourriciarisation est de faire bénéficier à votre fonds à travers son fonds maître, d'une gestion prenant en compte dans sa sélection des titres, des critères extra financiers en complément des éléments d'analyse financière.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette opération entrera en vigueur le **21 avril 2022**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette opération et conformément à la réglementation en vigueur, vous avez la possibilité d'arbitrer sans frais vos avoirs ou de sortir sans frais vos avoirs devenus disponibles pendant un délai de trente jours à compter de la réception de ce courrier.



Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

La stratégie d'investissement intégrant des critères extra-financiers de l'OPCVM maître GROUPAMA TRÉSORERIE est décrite en rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître dans le règlement de votre FCPE GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE TRESORERIE modifié en conséquence.

- Modification du profil de rendement / risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Oui
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non significatif¹)))

Les changements proposés n'entraînent aucune modification de l'exposition aux différentes catégories de risques. Le niveau de risque/rendement sur une échelle de 1 à 7 reste équivalent à 1 (cf. tableau ci-dessous).

Quel est l'impact de cette modification sur votre fiscalité ?

Cette modification n'a pas d'impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales modifications qui seront apportées à votre fonds ?

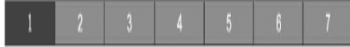
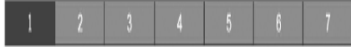
Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le détail des modifications apportées à votre investissement :



	AVANT	APRES
Régime juridique et politique d'investissement		
Changement de méthode de sélection des titres*	Transformation en fonds nourricier du FCP GROUPAMA TRÉSORERIE.	
Objectif de gestion	Chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire après déduction des frais de gestion.	Le FCPE est nourricier de l'OPCVM GROUPAMA- TRÉSORERIE. Son objectif de gestion est de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques



		caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille. La performance du FCPE pourra être inférieure à celle de son maître, compte tenu de ses propres frais de gestion et de son indicateur de référence. A la différence de son maître, l'indicateur de référence du FCPE est calculé à J-1.
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Non	Oui

Profil de rendement/risque		
Niveau de Risque/rendement sur une échelle de 1 à 7		

Frais			
Frais courants	<i>Calculés à la clôture au 31 décembre 2021 :</i> Part 1 : 0,52% Part 2 : 0,07%	<i>Estimation après la modification :</i> Part 1 : 0,53% Part 2 : 0,08%	
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	<u>En fonction des instruments :</u> Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € Produit OTC : de 10 € à 150 €	Néant	

Informations pratiques		
Exercice social	Décembre	Septembre

*Ces modifications ont reçu l'agrément de l'AMF en date du 25 février 2022.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau prospectus complet du FCPE GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE TRESORERIE qui sera disponible sur notre site Internet, www.groupama-am.com, à compter du **21 avril 2022**.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.